

Mineurs isolés : trois ans d'errance avant le répit

Deuxième volet de notre enquête. Salim, Kamel et Brahim, trois mineurs algériens, ont quitté leurs familles, sûrs de trouver un meilleur avenir en Europe. Ils n'ont vécu que de désamour et de « fraîche ». Mais depuis peu, l'horizon s'éclaircit...



Un camp de migrant, en juin 2020, à Paris.

PHOTO : GONZALO FUENTES, REUTERS



Trois mineurs isolés, en Loire-Atlantique.

PHOTO : FRANK DUBRAY, OUEST-FRANCE



La police municipale de Nantes contrôle un livreur.

PHOTO : FRANK DUBRAY, OUEST-FRANCE

Témoignage

Ils sont trois. Trois garçons enjoués et graves, impatients et prudents. Trois ados algériens déjà presque des hommes, qui ont en partage une déchirure : celle d'avoir tout quitté. Pays, famille, quartier, pour s'offrir un horizon. Pas pour partir en « live ». C'est pourtant exactement ce qu'il leur est arrivé. Ils ont connu la rue, la faim, le froid, les humiliations, les coups aussi. Et ce soir de janvier, dans la salle à manger de leur foyer, quelque part dans une commune française, ils se livrent sans fard ni faux fuyants. Enfin, presque...

Salim, Kamel et Brahim. On ne connaît que leurs prénoms d'emprunt. Leur carte d'identité algérienne, celle où figure leur nom de naissance, reste une bombe à dissimuler. « Tu vois, grimace dans un sourire douloureux Kamel en exhibant furtivement, de loin, le sulfureux carton, ce truc-là, tu ne le lâches pas comme ça. C'est très difficile de faire confiance à quelqu'un au point de lui montrer. »

Sans identité établie, impossible pour l'État français de les renvoyer dans leur pays d'origine, puisque celui-ci reste une énigme. Impossible pour un magistrat d'avoir accès à un casier judiciaire qui permettrait d'infliger des peines alourdies par les répétitions de leurs « grosses bêtises », comme ils disent.

Motivation de plus et pas des moindres : chacun peut continuer à prétendre à l'aide sociale à l'enfance, en principe accordée à tout mineur présent sur le sol français : « Nous trois, on a 17 ans. Un de nous tout juste 18 », concéderont-ils seulement.

Pour comprendre leur histoire, il faut revenir au point de départ. À leurs départs. D'Alger pour Salim : « Pour

nous, là-bas, il n'y a rien à faire. Pas de travail, pas d'argent. Donc, bien sûr, pas de mariage. Alors, comment tu fais ? »

Un beau soir, comme tant d'autres avant lui, Salim a pris la seule décision qui lui semblait s'imposer. Il a quitté en secret son quartier populaire de Bab el Oued, à l'insu de ses parents. « Je leur ai dit que j'allais voir ma grand-mère. » Il avait 16 ans et une volonté farouche d'arriver à quelque chose dans la vie.

Après une traversée de plus de vingt-cinq heures sur des barques, payée 600 € environ, les trois ados qui se sont rencontrés durant le trajet via l'Italie, rejoignent Barbès, à Paris. Car, se moquent-ils en riant, « tout le monde arrive à Barbès ! » Et c'est là, entre Goutte d'Or et Rochechouart, qu'ils ont découvert des dizaines de jeunes maghrébins semblables à eux...

« Poussés à arracher des colliers »

Très vite, chacun s'est retrouvé dans la rue. « On dormait dans des voitures, des bus de nuit ou dans des squats, ajoute Brahim, amer et las. Y'avait pas de douche, rien à manger. Là-dedans, tu deviens un zombie. Alors tu trouves le Rivotril, tu prends ça pour oublier. »

Rivotril, Lirika, deux psychotropes souvent consommés avec frénésie par ces Mineurs non accompagnés (MNA) qui sont poussés à voler. « Avec le Rivotril, tu perds la conscience de ce que tu fais, tu n'as plus peur de rien. Tu te réveilles en garde à vue, tu comprends que tu ne sais pas ce que tu as fabriqué pendant 48 heures. » Brahim, qui a du mal à décrocher, dit qu'il en trouve facilement dans la rue : « C'est 10 € les

sept cachets. Là, ça fait huit jours que je n'en ai pas pris. J'aimerais bien arrêter. »

Comme beaucoup d'autres garçons errants, Kamel a commencé cool, en vendant des cigarettes à la sauvette, sur le trottoir. Quelques pièces de bénéf. « Mais la police me tombait dessus tout le temps. » À bout de rage, dit-il, il laisse tomber ce petit marché noir et entre dans l'un de ces petits réseaux d'opportunité qui s'appuie sur les Mineurs non accompagnés (MNA) pour s'enrichir à peu de frais judiciaires.

Les petits chapardent, les grands recèlent. Devant le tribunal pour

enfant, excuse de minorité oblige, les peines restent minimes. Et les adultes, qui se tiennent obstinément dans l'ombre, chapeautent les petits voleurs, recèlent, les lancent sur des cambriolages ou des trafics de stupés sans être inquiétés. Car ces réseaux ne font presque jamais l'objet d'enquête.

« Je volais les portefeuilles ou les portables aux gens dans la rue, avoue Kamel. Un iPhone récent, je pouvais le revendre 400 € à un receleur. Lui, il en tirait beaucoup plus. »

L'adulte ami des jeunes Algériens, qui veille sur eux en ce soir d'hiver, connaît par cœur ce business délé-

re : « Ils ne vous le diront pas, mais certains ont été très loin sous la coupe de ces bandes. Poussés à arracher des colliers, à cambrioler. Les têtes de réseaux les logent d'abord gratuitement. Puis ils leur réclament un loyer. Pour les rendre plus dépendants d'eux encore, ils leur refilent du Rivotril. »

« J'ai essayé l'Espagne, c'était pas du tourisme »

Cette réalité brutale, d'autres MNA cherchent à l'éviter comme ils peuvent, explique un ami des trois garçons, qui passe une tête dans la salle à manger, en fin de repas. Jeune

Algérien, il est natif de la ville de Schlef : « Ceux de Schlef, ils sont presque tous à Nantes. C'est pour ça que je ne voulais pas y aller. Car il y a des types là-bas, ils t'attrapent quand tu arrives. Et ils sont dangereux. » À Nantes, le trafic de stupés prospère en centre-ville, les vols à l'arraché aussi.

Comme beaucoup d'autres MNA maghrébins, Salim a beaucoup bougé pour trouver un lieu où se mettre : « J'ai essayé l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas. Et tu peux me croire, c'était pas du tourisme ! Mais rien à faire. Je suis retourné à Barbès. Barbès, c'est un peu le bled, en fait. »

Leur vie sur un fil si précaire, hors la loi, inmanquablement, leur a fait tâter des cellules de Fleury-Mérogis, pour Kamel et Brahim. Mais qui l'eut cru ? C'est en touchant ce fond pénitencier qu'ils se sont approchés de la délinquance. Car c'est en sortie de détention, au foyer, enfin, qu'ils se sont posés. Ont pu voir plus loin que le bout du jour. Envisager l'avenir. S'engager dans des formations dont ils parlent ce soir-là avec chaleur et enthousiasme. « On a compris qu'on pouvait faire confiance à des gens, ici », disent-ils avec transport.

Deux d'entre eux vont signer des contrats pros. Brahim, lui, se prépare à intégrer un stage en or, chez les compagnons du Tour de France. Pour cela, il lui faut passer une épreuve : il est resté 21 h et l'émotion le gagne, comme elle gagne l'éducateur auquel il fait face, et à qui il vient de confier son talisman : sa carte d'identité algérienne, qui dévoile son état civil. Celle qu'il cache depuis trois ans. L'ancien Brahim vient de retrouver le droit d'exister...

Agnès CLERMONT.



Salim, Kamel et Brahim, gamins perdus venus d'Algérie, ont tout quitté pour s'offrir un horizon.

PHOTO : ILLUSTRATION SYLVIE SERRIER

L'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) en France

Nombre de nouveaux MNA pris en charge par les Départements chaque année



Sur près de 40 000 MNA présents en France, 2 000 à 3 000 ont été déferés devant la justice

95 % sont des garçons

6 mineurs sur 10 sont originaires de Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire

Sources : ADF - Cour des comptes, 30-4104-9dec-4104-25oct-2020-312-18-237-29

Ces jeunes exilés, bêtes de somme de réseaux impunis

Entretien



Olivier Peyroux, sociologue, expert des migrations et de la traite des êtres humains, cofondateur de Trajectoires (1).

PHOTO : DR

Dans votre livre *Les fantômes de l'Europe*, vous démontrez que la lutte contre l'immigration illégale ferait prospérer les réseaux exploitant ces mineurs ?

Oui, clairement. Les politiques de sécurisation des frontières, censées rassurer les populations, sont en réalité autant d'aubaines pour le crime organisé.

Un exemple ?

Prenons Calais. En 2010, les migrants de la Jungle pouvaient passer en Angleterre gratuitement, en se cachant dans les camions. Parfois, c'est vrai, ils payaient un autre exilé qui avait monté un plan un peu bricolé, mais son tarif ne dépassait pas 500 €. À présent, une sécurisation énorme a été déployée à Calais. La conséquence, c'est que les passeurs sont désormais des professionnels du crime organisé. Le coût a explosé : il atteint aujourd'hui 7 000 € par personne pour rejoindre le Royaume-Uni. Si on prend les chiffres de 2016, il est de 25 000 €.



La jungle de Calais.

PHOTO : FRANK DUBRAY, OUEST-FRANCE

dans la jungle. Multiplions par 5 000 €, prix du passage à l'époque, on a un marché à 50 millions d'euros.

C'est considérable...

Oui, ce qui fait que des trafiquants de drogue, notamment, se sont recyclés sur ce créneau très rémunérateur. Autre conséquence : pour payer ce prix exorbitant, l'exilé est contraint de s'endetter. Et pour rembourser, il se retrouve exploité en Angleterre.

Quelles formes d'exploitation touchent les MNA en France ?

Ils peuvent être recrutés dans les trafics de stupés, comme c'est le cas à Nantes. Le travail clandestin, peu ou pas payé, est aussi présent. Il s'observe, entre autres, parmi les livreurs à vélo sans papiers qui roulent à travers des systèmes de prête-noms. Et puis, on a aussi des formes plus spécifiques, comme la culture, dans des

hangars, de plants de cannabis par des mineurs vietnamiens.

Y a-t-il des jeunes filles parmi les MNA exploités en France ?

Leur nombre est important mais on ne les voit pas, car elles sont très rapidement captées dans l'exploitation sexuelle et (ou) domestique, notamment par le biais de mariages arrangés. On observe en ce moment une augmentation sans précédent de l'exploitation sexuelle, qui touche aussi des jeunes filles françaises et ce, dans une indifférence beaucoup plus forte qu'au début des années 2000.

Quelles solutions ?

Il faudrait commencer par reconnaître officiellement les victimes de traite des êtres humains. Aujourd'hui, rares sont les titres de séjour accordés sur ce motif : environ 150 par an en France, alors que l'Orcteh (office contre la traite des êtres humains) estime le nombre de victimes, uniquement sur l'exploitation sexuelle, à 10 000. Pourtant, parmi les victimes protégées, certaines souhaitent donner des informations précieuses qui permettent le démantèlement des réseaux. Les Italiens, forts de leur expérience de lutte contre la mafia, ont légiféré dans ce sens dès les années 2000.

Recueilli par Agnès CLERMONT.

(1) Trajectoire conseille les collectivités territoriales et ministères sur le sujet des populations migrantes.